

Jodoigne : Au sujet de la chapelle Notre-Dame du Marché. Le "cas de conscience" de l'abbé Hanon de Louvet

Publiée le 3 juin 2014

Errare humanum est, perseverare diabolicum ... l'erreur est humaine, persévérer (dans son erreur) est diabolique ! C'est cette citation latine qui nous vient à l'esprit en abordant un volet de l'histoire de l'un des fleurons de notre patrimoine régional, à savoir celle de la chapelle Notre-Dame du Marché ! Nous avons démontré, dans une monographie publiée en 2006, que l'abbé Hanon de Louvet, dans son Histoire de la Ville de Jodoigne, publiée en 1941, avait commis quelques curieuses erreurs en retraçant l'histoire de cette chapelle. Depuis lors, on n'a guère tenu compte de nos écrits... Mais, on le sait, nul n'est prophète en son pays !

L'abbé Hanon de Louvet croyait que l'idée de doter la zone fortifiée de Jodoigne d'une chapelle était venue à l'esprit de certains à la suite du siège militaire que les milices liégeoises avaient fait subir à la ville en 1332. Bien qu'ayant basé ses travaux historiques sur des sources très variées, l'abbé avait, à vrai dire, oublié de consulter un ouvrage très connu, consacré dès la fin du 19^e siècle aux chartes de l'abbaye de Floreffe, publication dans laquelle était entièrement produit un acte daté du 15 décembre 1279, passé en la capella fori geldoniensis ! Il existait donc une chapelle, sur le marché de la Ville de Jodoigne, bien avant le siège de l'année 1332 ! Evidemment, cette donnée remet complètement en cause le raisonnement développé par Hanon de Louvet quant à l'histoire politico-religieuse de la ville durant les 13^e et 14^e siècles. Méfiance donc ! D'autant plus que dans ses travaux l'abbé n'a quasiment pas parlé de l'histoire de la paroisse Saint-Lambert durant la même période !

Il est vrai que daté de l'année 1332 le projet de construction d'une chapelle au cœur de la ville, permettait de justifier, sans trop se poser de questions, la dédicace de celle-ci intervenue en 1353, dans un délai à priori raisonnable. L'abbé Hanon de Louvet ne s'était guère interrogé et n'avait en tous cas établi aucun lien direct entre cette dédicace et la fin de la grande peste noire qui avait frappé la région de Jodoigne de 1348 à 1351. On peut facilement comprendre pourquoi... C'est en effet une étude critique des Miracula Beate Marie, rédigés au 15^e siècle au prieuré bénédictin de Basse-Wavre, qui a permis à Georges Despy d'avancer que l'épidémie avait atteint notre région à l'époque susdite. L'abbé avait, pour sa part, dû se trouver face à un « cas de conscience ». Pour le clergé catholique romain, les accidents épidémiques relatés dans le texte religieux de Basse-Wavre étaient officiellement datés de l'année 1153 ! Si le Jodognois avait officiellement mis en évidence le lien entre la fin de la terrible épidémie du milieu du 14^e siècle et la dédicace de la chapelle, il aurait été totalement à l'encontre de la position officielle du clergé quant à la datation des événements relatés dans les Miracula Beate Marie. Dans sa monographie, en parlant du culte de Notre-Dame à Jodoigne, l'abbé s'était donc borné à quelque peu mettre en doute l'année 1153 citée dans les Miracles, mais ne s'était en rien appesanti sur le sujet et avait donc ignoré le lien avec les événements épidémiques des années 1348-1351 !

Querelle de spécialiste me direz-vous ? Plutôt « preuve par neuf » de la nécessité d'aborder avec un regard suffisamment critique tout travail historique. L'abbé Hanon de Louvet repose depuis nombre d'années dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Marie-Geest et loin de nous l'envie de jeter le trouble sur la totalité de ses travaux. Ceux-ci étaient par ailleurs les premiers, de grande envergure, consacrés à l'histoire de la Ville de Jodoigne et ils n'ont, à ce jour, jamais été égalés. Mais l'erreur est humaine... il faut aussi parfois le rappeler et essayer de s'en souvenir... et ce conseil vaut évidemment pour l'auteur de ces quelques lignes.